

Environnement **Des relents de colère autour des fosses**

RAPPEL

→ **Dix-sept comités de quartier contestent le service public d'assainissement non collectif (Spanc) et sa tarification**

Vacances ou pas, la coordination des usagers du Spanc ne lâche pas l'affaire. Cette fédération de comités de quartiers implantés dans les garrigues et en plaine, qui examine à la loupe le fonctionnement du Spanc, vient de déposer un recours gracieux auprès du président de Nîmes Métropole sur la procédure des contrôles des fosses septiques, le respect du cahier des charges et le montant de la redevance.

Engagé depuis le printemps 2008, le bras de fer se poursuit donc entre les représentants des habitants et le Spanc, créé par Nîmes Métropole pour répondre aux exigences de la loi. Sur le principe, les techniciens de la Saur se rendent chez les particuliers concernés, contrôlent les installations puis établissent un diagnostic et l'Agglo applique une redevance.

Simple sur le papier, cette procédure patauge sur le ter-



Engagé depuis le printemps 2008, le bras de fer entre les représentants des habitants et le Spanc. Photo archives W. T.

rain, où les usagers ne se voient pas remettre comme prévu un double du constat fait par le technicien. Même problème en ce qui concerne la restitution des données : alors que le rapport de visite doit être adressé à l'occupant dans les quinze jours, plus de huit mois après le passage des agents de la Saur, nombre d'usagers n'ont toujours pas reçu la moindre information quant à l'état de leurs installations. Par ailleurs, la coordination conteste toujours le mon-

tant de la redevance réclamée par Nîmes Métropole (123 € à l'origine, 98 € après négociations) dont elle n'a trouvé trace dans aucun document d'exécution du budget de l'Agglo. « *Si le diagnostic est payé 56 € à la Saur, comment justifier des charges de structures de la même importance ?* »

Enfin, si l'Agence de l'eau est susceptible d'intervenir financièrement dans la réhabilitation des installations défectueuses, la coordination

aimerait bien savoir sous quelles conditions : « *L'information est totalement inexistante.* » La trêve estivale n'entame pas la détermination des comités « *soucieux de maintenir un dialogue citoyen* » mais toujours en attente de « *réponses précises et cohérentes* ». Des réponses qui ne tomberont pas avant la rentrée. En attendant, la coordination conseille toujours aux usagers de fermer leurs portes aux contrôleurs. ●

Françoise CONDOTTA